



*Mission Permanente de la République d'Haïti
auprès des Nations Unies*

INTERVENTION

DE

MADAME NICOLE ROMULUS

CONSEILLERE

MISSION PERMANENTE D'HAÏTI

AUPRES DES NATIONS UNIES

**DEVANT LA 47^{ième} SESSION DE LA COMMISSION DU
DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

POINT 3 (a) : INTÉGRATION SOCIALE

New York, Le 5 Février 2009

Monsieur le Président,

Je voudrais, tout d'abord, vous présenter mes plus sincères félicitations pour votre élection à la présidence de cette session et vous souhaiter, ainsi qu'à tous les membres du Bureau et au Secrétariat, mes meilleurs vœux de réussite dans le déroulement de nos travaux. Ma délégation s'associe aux interventions des distingués délégués de la République du Soudan au nom du Groupe des 77 et la Chine, et du Mexique, au nom du Groupe de Rio et souhaiterait, en la circonstance, mettre en évidence les louables efforts de la République d'Haïti en vue de favoriser l'intégration d'un groupe trop longtemps marginalisé.

Monsieur le Président,

Cette session de la Commission fournit l'occasion aux Etats de réfléchir ensemble sur des stratégies devant favoriser une meilleure contribution de leurs Gouvernements à l'intégration sociale de leurs ressortissants. En Haïti, le gouvernement a pris la décision d'orienter son action vers les handicapés, et pour arriver à des résultats concrets, s'est lancé d'abord dans une vaste campagne nationale de sensibilisation. Globalement, la plupart des activités se regroupent autour des jeunes, appelés à juste titre "l'avenir de demain". L'intégration des personnes handicapées doit nécessairement passer par l'éducation de la population afin de lui faire comprendre qu'un handicapé est une personne comme les autres, et qu'il doit vivre pleinement sa vie. Pour citer le Coordonnateur du Réseau National Associatif pour l'Intégration des Personnes handicapées (RANIF), « Ce n'est pas la déficience qui handicape la personne, mais la société, quand elle ne lui permet pas de jouir pleinement de tous ses droits ».

L'éducation familiale et même scolaire ne prépare pas, malheureusement, nos jeunes à comprendre et à vivre en harmonie avec un individu physiquement défavorisé qui le plus souvent, ne bénéficie ni du respect, ni de l'attention ou, de l'amour de ses propres camarades. Aussi, le titulaire de la Secrétairerie d'Etat à l'Intégration des Personnes Handicapées, en partenariat avec différents acteurs de la société civile, et les agences internationales, fait-il de la sensibilisation, un autre axe de la politique de l'institution « Nous voulons arriver à un autre regard de la personne handicapée dans notre société », a-t-il confié et c'est une question qui doit interpeller la conscience de tout un chacun ». En outre, toutes sortes d'obstacles jonchent son passage telles que difficultés d'embauche, la stigmatisation entre autres.... Seulement 3% des 800.000 personnes vivant avec un handicap en Haïti sont scolarisées.

L'intégration des personnes handicapées dans les stratégies pertinentes de développement durable, l'élaboration et l'évaluation au niveau national des politiques, plans et programmes visant la poursuite de l'égalisation des chances des personnes handicapées, constituent donc l'une des priorités du gouvernement. La fondation « J'aime Haïti », la Société haïtienne d'Aide aux Aveugles (SHAA) qui aide régulièrement de nombreux enfants handicapés à recevoir une éducation adaptée à leurs besoins spécifiques, la section des droits de l'homme de la MINUSTAH, jouent une part active dans l'accompagnement des autorités gouvernementales, notamment dans leur lutte contre la discrimination et la marginalisation. «Une société qui ne reconnaît pas les droits de tout un chacun, est une société déséquilibrée et en mal de développement. L'Etat et la société civile se doivent de venir en aide aux personnes handicapées. » a cité le vice-président de la fondation, M. Gérard Oriol Jr.

Toujours dans le cadre de cette politique d'intégration, et pour marquer la célébration de la Journée mondiale des handicapés, l'organisation humanitaire « Nos Petits Frères et Sœurs ((NPFS), qui œuvre en Haïti depuis 20 ans, a inauguré le 3 décembre 2008, un centre de réhabilitation et de kinésithérapie pour enfants handicapés appelé « Foyer des Anges ». Outre la thérapie, il offre des repas chauds, de la formation scolaire et organise des ateliers. Il est doté d'un personnel fort de 16 médecins, d'infirmiers et de kinésithérapeutes et assiste de façon continue 400 enfants par an et fournit de manière ponctuelle des soins à des milliers d'autres.

Au bilan des actions menées par le gouvernement, je voudrais également signaler a) l'élaboration de projets de lois contre la discrimination à l'égard des personnes vivant avec un handicap; b) le projet de banques de matériel pour handicapés géré par le gouvernement, en partenariat avec les associations de handicapés et la société civile. Pour citer à nouveau le vice-président de la fondation : « Les vrais handicaps sont les barrières érigées par la société et le manque d'infrastructure facilitant l'intégration des personnes vivant avec un handicap dans le pays ». Tenant compte des recommandations du gouvernement pour l'accessibilité aux bâtiments, le secteur privé a d'ailleurs emboîté le pas, par des aménagements visibles adaptés .

Monsieur le Président,

La crise alimentaire mondiale 2007-2008 a eu des retombées sévères sur l'économie des pays en développement qui en étaient à peine à la recherche de solutions, quand la crise financière initiée en septembre 2008 les a plongés dans une récession économique dont ils ne se relèveront pas, sans le soutien de la communauté internationale. L'on se rappelle la série de bouleversements sociaux provoquée par la flambée des prix des matières agricoles et mon pays a vu la destitution de son gouvernement en mai 2008. Le passage successif de cyclones et ouragans l'été dernier est certes venu assombrir le tableau. Le gouvernement de mon pays multiplie ses efforts, en partenariat avec la société civile et la communauté internationale, afin de garantir un mieux-être à sa population. Au niveau international, tous les secteurs sont atteints, particulièrement celui de l'emploi. Le Bureau International du Travail a déjà annoncé des chiffres alarmants : les 200 millions de nouveaux chômeurs venant de pays en développement viendront s'ajouter au milliard 200 millions déjà existants.

Monsieur le Président,

Sans vouloir être alarmiste, je ne puis m'empêcher de penser à l'avenir social de toutes ces petites économies, aux troubles humains et sociaux qui pourraient résulter des effondrements boursiers. Nous ne devons pas rester inactifs. Ainsi, plusieurs forums ont tenté de trouver des solutions à la crise actuelle en proposant une reprise en main du secteur bancaire, une refonte de la régulation financière, entre autres. Il faudra que chaque gouvernement rétablisse la confiance de ses citoyens. Nous lançons un appel à la communauté internationale pour que cesse la faim et l'exclusion sociale afin que nos sociétés soient stables et garantissent à leurs citoyens la pleine jouissance de leurs droits.

Je vous remercie